

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III In memoriam. — IV Aux prêtres. — V Cérémonie de vêtue et de profession au couvent des Sœurs de Sainte-Anne Lachine.

AU PRONE

Le dimanche 28 février

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

Les quatre-temps ;

Les exercices du mois de mars (1) ;

On lit la lettre pastorale sur les Pâques.

La neuvaine à S. Joseph peut commencer le 10, pour finir la veille de la fête, ou le 5 pour finir la veille de la solennité (2).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche 28 février

Messe du I dim. du Carême, *semi-double privil.* ; 2^e or. *A cunctis*, 3^o *Omnipotens* ; préf. du Carême. — Vêpres du dim. ; Suffrages.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 7 mars

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 3 mars, sainte Cunégonde ; *par anticipation*, du 8 mars, saint Jean de Dieu.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 4 mars, saint Casimir (Ripon) ; du 7 mars, saint Thomas d'Aquin (Billing's Bridge).

(1) Indulgences : 1^o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois, quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de saint Joseph ; — 2^o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain-Pontife.

(2) En faisant cette neuvaine, même privément, on peut gagner : 1^o 300 jours pour chaque exercice ; 2^o une indulgence plénière dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape.